



Cour d'Appel de Paris
Tribunal judiciaire de Paris
Jugement prononcé le : 25/01/2021
N° minute : 3
N° parquet : 20354000014

23^e chambre correctionnelle 2

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Paris le VINGT-CINQ JANVIER
DEUX MILLE VINGT ET UN,

Composé de :

Président : Madame RHIYOURHI Naïma,
Assesseurs : Madame DUGRE Elisabeth,
Monsieur LE ROUZIC René,

Assistés de Madame FLAMAND Camille, greffière,
en présence de Madame GALDIN Lesly, substitut placée,
a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et
poursuivant

ET

PRÉVENU :

Nom : AIT-ABDALLAH Juba
né le 31 octobre 1993 à TIZI OUZO (ALGERIE)
de AIT-ABDALLAH Medjeber et de YAKOUBI Lynda
Nationalité : française
Situation familiale : marié
Situation professionnelle :
Antécédents judiciaires : jamais condamné
Demeurant : Chez Mr et Mme AIT-ABDALLAH 10 rue du Moulin de la Vierge
75014 PARIS
Situation pénale : placé sous contrôle judiciaire
Mesure de sureté : Placement sous contrôle judiciaire en date du 19/12/2020

*comparant assisté de Maître KNAFOU Ian avocat au barreau de Paris, avocat
choisi,*

Prévenu du chef de :

- VIOLENCES HABITUELLES SUIVIES D'INCAPACITE SUPERIEURE A
8 JOURS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT,
CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE
CIVIL DE SOLIDARITE faits commis du 31 décembre 2018 au 16 décembre
2020 à PARIS 14^{EME}

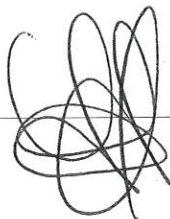
PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et **contradictoirement** à l'égard de AIT-ABDALLAH Juba,

CONSTATE que le tribunal n'est pas saisi ;

et le présent jugement ayant été signé par la présidente et la greffière.

LA GREFFIERE



LA PRESIDENTE



Copie certifiée conforme à la minute
Le greffier